

chair, le sang de notre sang, la fleur de notre amour. Vous êtes d'autres nous-mêmes, et la raison et le cœur nous crient que nous avons envers vous les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'envers nous-mêmes.

Nous étudierons ci-après les devoirs et les droits de l'Eglise et de l'Etat ; nous en établirons les justes coordinations. En attendant, veuillez agréer, cher monsieur le Directeur, mes meilleurs hommages.

JUSTIN FÈVRE,
Protonotaire apostolique.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Québec les renseignements statistiques qui suivent sur l'Asile du Bon Pasteur de Québec, qui va prochainement célébrer la 50ième anniversaire de sa fondation :

L'Asile du Bon Pasteur de Québec fut fondé en 1850 par le Chevalier G. M. Muir.

Les classes furent ouvertes le 7 janvier 1851.

Incorporation civile de l'Institut le 20 mai 1855.

Incorporation religieuse de l'Institut le 2 février 1856.

Hospice Saint-Charles (Ecole de réforme et d'industrie) fondé en 1870.

Hospice de la Miséricorde (Maternité) fondé en 1874.

L'Institut compte, outre la Maison-Mère et les deux Hospices ci-dessus mentionnés, 17 maisons d'éducation, dont 14 dans la Province de Québec et 3 aux Etats-Unis.

Le personnel religieux de la Communauté est présentement de 272 Sœurs choristes et converses. Le nombre des religieuses décédées depuis 1850 est de 99. Total 371. Il y a 53 novices et postulantes.

Le nombre des pénitentes annuellement à l'Asile est en moyenne, de 120. Le nombre des admissions est de 55 à 60 par année.